

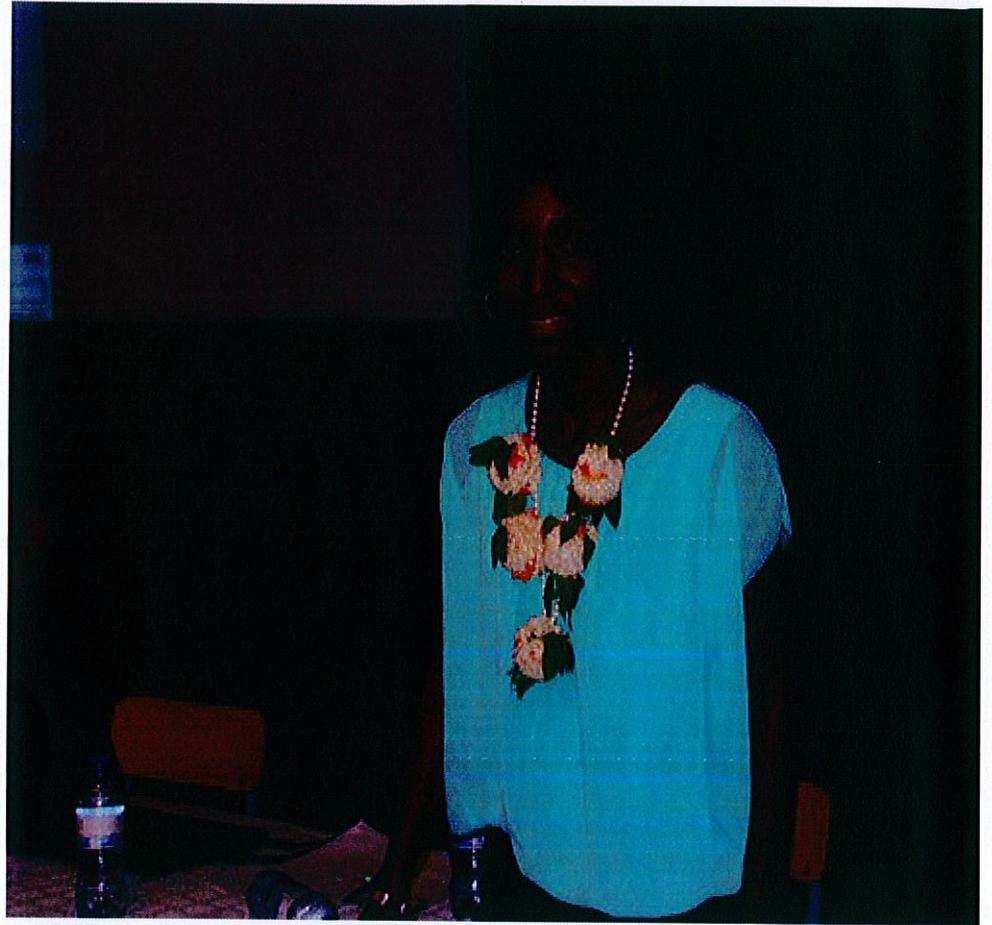
MOBILISATION CONTRE LE CANCER

A l'occasion de "Juin vert", le mois de mobilisation pour le cancer du col de l'utérus, Rédéca Mayotte a organisé hier, un premier séminaire au sein du cinéma Alpa Joe. Intitulé "Échanges et pratiques autour du dépistage et de la prise en charge des cancers à Mayotte", cette rencontre avec les professionnels de la santé et la population mahoraise a permis d'informer et d'échanger sur cette thématique.

Hier, la salle de cinéma Alpa Joe a accueilli une soixantaine de personnes pour échanger sur le thème du dépistage et de la prise en charge des cancers à Mayotte. "On profite tout de même de cette journée pour parler des autres cancers", souligne Aminata Cimmino, la directrice de Redeca.

Le séminaire a commencé à 13h et s'est divisé en plusieurs parties. La journée a débuté par un accueil des participants en commençant par le discours de Redeca sur le dépistage du cancer du col de l'utérus en accentuant sur l'organisation à Mayotte. Amalca (Association mahoraise pour la lutte contre le cancer) a porté un discours sur l'accompagnement pour l'accès aux prestations médico-sociales. Quant au CISS (collectif inter-associatif sur la santé), il s'est chargé d'expliquer au public, le droit des usagers. Le grand cadé était également présent pour apporter une approche culturelle de la maladie. Une équipe du CHM, Docteur Houssaud Pons Isabelle accompagnée d'une infirmière du service de la médecine ont abordé la prise en charge médicale et l'accompagnement de l'équipe soignante et pour terminer le vécu de la maladie par le patient.

Les objectifs de ce séminaire sont bien d'exposer à la population mahoraise les différents moyens d'accompagnement en situation de maladie, tel



Animata Cimmino, directrice de Redeca.

que le cancer. Les nombreux acteurs (la coordinatrice du service social du CHM, le Conseil départemental de Mayotte et la Sécurité sociale) ont animé le séminaire jusque 17h.

Qu'est-ce que le REDECA ?

REDECA Mayotte est une association loi 1901 créée en 2009 grâce à l'implication de professionnels de santé issus du Conseil Général, du Centre Hospitalier de Mayotte et du soutien de l'ARS Océan Indien, principal financeur. Elle a pour but d'assurer la mise en œuvre de la politique de l'État relative à la promotion, l'organisation et la gestion des programmes de dépistage des cancers, tel que le prévoit le Plan Cancer et le programme national de la Direction générale de la Santé. Dans le cadre de la mise en œuvre du dépistage du cancer du col sur Mayotte, Redeca a pour principales missions de :

Promouvoir le dépistage du cancer du col de l'utérus sur tout le terri-

toire de Mayotte.
Organiser les dépistages sur le territoire en partenariat avec les institutions et les préleveurs exerçant leur activité dans les secteurs publics et privés.
Organiser les actions de sensibilisation, modalité principale d'invitation.
Organiser le recueil des données et l'étude statistique.
Assurer la formation continue des professionnels.
Assurer le processus d'assurance qualité de l'interprétation cytologique et du suivi des frottis pathologiques, conformément au cahier des charges national.

OPTIQUE DU LAGON
Lutte contre la vue chère !

Du 1^{er} mai au 31 juillet

VERRES PROGRESSIFS ~~210€~~
Pour voir de près comme de loin
Monture + verres 99€

VERRES UNIFOCALUX ~~100€~~
Pour voir de près ou de loin
Monture + verres 49€

Voir détails de l'offre en magasin

Récemment dans une des salles du cinéma Alpa Joe, à l'invitation de la directrice de REDECA (Réseau Dépistage Cancer), les associations concernées, les professionnels de la santé, les personnes intéressées... se sont retrouvés pour des échanges sur la lutte contre cette terrible maladie.

Après un film publicitaire vantant le dépistage du cancer du col de l'utérus, Aminata Cimmino, la directrice de Rédéca, a rappelé que ce type de cancer arrive en second après celui du sein pour le nombre de décès qu'il provoque à Mayotte. Elle a lancé un « Bravo



Mesdames » à la population féminine de l'île pour la quantité de frottis effectués au cours de l'année 2015 (plus de 7 000). Ces prélèvements sont avec la vaccination (conseillée de 11 à 19 ans) les seuls moyens pour se défendre contre ce mal sournois. Depuis le mois de septembre, l'association dispose d'un camion équipé pour effectuer cet examen et des tournées sont organisées.

Deux sages-femmes ont ensuite pris la parole, Fanny, de Dzoumogné, et Rachel, de Labattoir, elles ont rappelé que le dépistage est « gratuit pour tout le monde » alors que deux tiers des femmes examinées ne bénéficient pas de la sécurité sociale. Elles ont annoncé la prochaine ouverture de 2 nouveaux centres de consultations à Poroani et à Pamandzi.

Bien sûr tous les propos tenus étaient immédiatement traduits en

Santé

Tous unis dans la bataille contre le cancer

par shimaorais Toihiri Hourfane de l'Association de Travailleurs sociaux de Mayotte (ATSM) qui après s'être mis au service de Rédéca allait se mettre à celui des autres participants.

Associations et professionnels de la santé

AMALCA, Association MAhoraise pour la Lutte contre le Cancer, est intervenue en premier. Elle disposait de 2 personnes pour la représenter : Radjia Zard, secrétaire-adjointe, et Ndizeye Ramadhani, permanent. Dans un local prêté par le centre hospitalier de Mamoudzou, des permanences sont tenues le mardi après-midi et

le vendredi matin pour fournir des informations sur le cancer. De plus des actions sont effectuées en direction des scolaires et des affiches ont été distribuées dans les établissements. En outre, en 2015, une journée a été organisée pour les professionnels avec la venue d'Olivier Gasnier qui auparavant avait été en poste à Mayotte comme médecin oncologue (spécialiste du cancer). Enfin un soutien psychologique est apporté à une trentaine de patients. En dépit de ce programme chargé et varié, l'association réussit à participer à des émissions de Mayotte 1ère et de Kwézi...

Plus tard, Joëlle Rastami, vice-présidente du CISS (Collectif Inter associatif Sur la Santé) a rappelé les droits des malades qui doivent être respectés : soins bienveillants, information exacte de la nature des problèmes de santé fournie avec



délicatesse, collaboration pour obtenir l'accord nécessaire avant tout processus thérapeutique ou toute intervention chirurgicale... car « aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne ».

L'affiliation à la sécurité sociale, les aménagements à apporter à l'habitation, les problèmes financiers à régler, les garnitures à utiliser en cas d'incontinence... sont d'autres points qui ont été évoqués par l'assistante sociale de la Caisse de sécurité sociale, Fatima Mtsounga, et par ses collègues du Conseil Départemental, Emilie Gaultier et Anlimati Ambdi ainsi que par la coordinatrice du Service Social du Centre Hospitalier, Zéna Abdilhadi Halidani.

L'importance de ces dernières considérations s'est estompée quand le docteur Isabelle Houssard-Pons a rapporté ce qu'elle vivait dans son service : elle a décrit avec précision les étapes toutes imprégnées de prévenances pour annoncer le sombre diagnostic et la mise en route du traitement nécessaire. Elle a souligné la relation privilégiée qui s'établit ici à Mayotte entre le malade et son médecin qu'il est impossible de retrouver dans une grande structure métropolitaine. C'est pourquoi il est tout à fait imprudent de se déraciner lorsqu'on a besoin de suivre une chimiothérapie qui est disponible ici à l'hôpital de Mamoudzou...

Témoignages et réflexion religieuse

Courageusement un homme est venu apporter le témoignage de ce qu'il a vécu dans son entourage : une personne est actuellement soignée en métropole et il est convaincu qu'elle sera de retour bientôt en bonne santé. Il a voulu montrer que cette maladie est bien là et qu'elle peut toucher chacun et ceux qu'il aime...

Remplie du même courage, une femme a rapporté que le dépistage avait révélé qu'elle était atteinte de ce mal mais que les paroles de son médecin lui avait été d'une grande aide : il lui avait fait prendre conscience que ce trouble qui la rongeaient dans son corps ne se remarquait pas sur son visage et sur toute sa personne... Elle avait trouvé là la force de se battre contre ce désordre secret et tenait à en parler pour que d'autres puissent réagir comme elle.

Enfin Yahaya Lihadji, cadi qui exerce la charge d'aumônier de l'hôpital de Mamoudzou, a apporté un message religieux. Il a rappelé qu'« il vaut mieux prévenir que guérir » et que « pour toute maladie, il y a un remède et si le remède agit sur la maladie, elle ne guérit que par la bienveillance de Dieu ». Ces affirmations d'« une Religion qui facilite les choses » font écho à la célèbre phrase du chirurgien français, Ambroise Paré: « Je le soigne et Dieu le guérit. »

Marie-Bonne NIELLE